

Grand débat national

Compte-rendu

Le Fraysse – 24/01/19 à 20h30

40 présents

Mot de bienvenue du maire Jean-Louis PUECH

Introduction de Philippe FOLLIOU, député : rappel du contexte et de la démarche du Grand débat national, rappelle qu'il a déjà favorisé le débat depuis le début de son mandat avec les « ateliers du territoire », présente la méthode égalitaire (2 minutes par intervention) et les règles du jeu du débat démocratique et citoyen, exprime son souhait que ces débats soient fructueux, qu'ils voient émerger des points saillants et des propositions au-delà des « doléances ». Justification du choix du lieu du débat, lecture de la charte du Grand débat national par Philippe FOLLIOU et par deux assesseurs, présentation des questionnaires qui peuvent être remplis par les participants en direct ou après la réunion et remis soit en mairie, soit à la permanence parlementaire qui les fera suivre à la Mission Grand débat. Rappel des 4 thèmes principaux du grand débat, qui ne sont pas exclusifs puisque aucune question ne sera mise de côté, et de la feuille de doléances et propositions à disposition de chacun.

Thème 1 : démocratie et citoyenneté

1. Marie-Anne A : La question 4 porte sur le non-cumul des mandats. Y est opposée : voudrait qu'il y ait seulement limitation des cumuls d'indemnités d'élus. En effet, si quelqu'un s'intéresse à la vie locale, il faut la laisser s'impliquer au maximum, sans entraves autres que celles des rémunérations.
2. Philippe B : Vote blanc. Un consensus semble exister pour la prise en compte du vote blanc. Pouvez-vous m'expliquer l'idée derrière cette prise en compte ? Quelles en seraient les modalités ? Quel effet lui serait-il donné ? En quoi le vote blanc est-il l'expression d'une opinion ?
3. Olivier S : Réponse : le vote blanc pris en compte permet d'éviter le vote contre les extrêmes.
4. Flavien R : Le vote blanc ne doit pas être « bloquant », ne doit conduire à un troisième tour ou nouvelle élection. Mais le vote blanc permet d'exprimer une non-caution des candidats participant à l'élection. Symboliquement, il permet de retirer du pouvoir au vainqueur de l'élection.
5. Joël M : Question 29 « pensez-vous qu'il faille instaurer des contreparties aux différentes allocations de solidarité ? » : oui. Les retraités, surtout agricoles, sont autant rémunérés que des personnes bien portantes en âge de travailler. Il faudrait que ces gens-là travaillent un minimum et méritent leur rémunération comme les retraités suite à leur parcours professionnel.
6. Jean-Pierre L : Question 2 sur le rôle des syndicats et organisations professionnelles. La représentativité des syndicats est raillée en France par l'État et les partis politiques, alors qu'il y a environ 2,5M de syndiqués, soit plus que le nombre d'adhérents aux partis politiques. L'État se mêle trop souvent du paritarisme en imposant des délais et conditions, alors que les partenaires sociaux existent et dialoguent. A l'instar de ce qui se pratique en Allemagne,

laissons les prendre les décisions qui les concernent sans que l'État n'intervienne systématiquement.

7. Valérie V : Question du nombre d'élus. Il est compliqué au niveau communal de réunir des personnes qui s'engagent. Favorable à l'assouplissement des règles dans les exécutifs locaux sur le nombre d'élus locaux et éventuellement la parité quand il est difficile de trouver des gens souhaitant s'engager.
Au niveau national, on peut imaginer qu'il y ait moins de parlementaires, ou un fonctionnement différent entre les deux chambres du Parlement.
8. Élisabeth P : Question 3 (lien citoyens-élus) : on ressent un grand malaise vis-à-vis de nos élus car on a souvent l'impression de ne pas avoir de moyen d'obtenir gain de causes ou des réponses aux sollicitations. Impression que l'information ne remonte pas. Les citoyens ne sont pas très impliqués, mais les élus non plus. Impression que le pouvoir politique re-descend mais que les demandes des citoyens ne remontent pas.
9. Vasilica F : L'accueil dans les communes des nouveaux arrivants, citoyens français ou européens, doit être chaleureux, spécialement quand il y a des familles avec des enfants. Les élus doivent encourager les autres citoyens ainsi que les associations existantes à aider les nouveaux venus à s'intégrer au sein de la communauté et construire des liaisons stables pour faciliter le futur des enfants dans leurs vie adulte et professionnelle. Si l'accueil de citoyens nationaux et européens est irresponsable alors je vous laisse imaginer pour les autres. Moi j'ai eu des vrai soucis d'acceptation, j'ai perdu mon travail, ma santé et mes enfants plus grands à cause de la haine intolérable que j'ai trouvé pendant des années autour de moi, ici, près de la frontière entre le Tarn et l'Aveyron. Nombreux sont ceux qui regardent méchamment et qui ont tout fait pour que j'arrive à ce stade de décadence. A ce jour, ils se sont calmés sur Alban et je les en remercie, mais ma santé, la santé et la vie de ma famille a été détruite, je lutte pour mes enfants plus petits, peut-être ils auront leur chance, ils le méritent. Nous devons peut-être penser à mettre en place une politique incontournable de rapprochement citoyen au niveau national.
10. Henri F : Réduction du nombre de parlementaires. Les français ne comprennent pas le bicamérisme et les coûts associés. Il propose de remplacer le Sénat par un groupe de juristes professionnels qui vérifieraient systématiquement la conformité des projets de lois avec les textes existants. A ce groupe pourrait être associés syndicats et organisations professionnelles.
11. Bernard G : Il existe beaucoup d'assemblées : le Parlement, le CESE, les différentes couches du mille-feuille territorial. C'est trop, et cela entrain trop de dépenses inutiles et redondances.
12. Thierry D : Favorable au vote obligatoire. Il se fait dans beaucoup de pays. La démocratie s'appauvrit par la faible participation aux élections et temps démocratiques comme ce Grand débat.
13. Gilles L : J'ai pratiqué le voté blanc car les deux candidats ne m'intéressaient pas. Permet de dire aux candidats de revoir leur copie, peut-être à l'occasion d'un 3^e tour.
Les ministres gagnent jusqu'à 14 000€ en un mois. Est-ce normal ?
Référendum sur l'UE : on nous demande notre avis, et au final on fait le contraire.
On est donc loin d'une démocratie. Il y a grand décalage injustifié entre « gens du pouvoir » et « gens de la base ».
14. Thierry D : Les rémunérations des hommes politiques font parler, or seulement 1€/1000 du budget de l'État est consacré à la rémunération des élus. Ce n'est pas là dessus que l'on va réduire les dépenses, même si éthiquement certains niveaux de rémunération sont « anormaux ». Pour rappel, le plus gros poste de dépenses (558€/1000) sont les cotisations sociales.

Thème 2 : la transition écologique

1. Marie-Anne A : Choquée par les incidences de la mondialisation sur l'environnement. Comment les atténuer ? Favorable pour financer la transition écologique à une vraie taxe sur les transitions financières, une taxe sur le kérosène (exemple de la Suède qui taxe les avions au décollage), une taxe sur les bateaux pollueurs (qui en plus apportent des produits souvent inutiles ou possibles à produire en France). Il faut réguler la mondialisation : savoir ce qui nous est nécessaire ou pas, apprendre aux gens ce qui est nécessaire au bien-être.

Rappel au règlement par Philippe FOLLIOT

2. Jean-Louis P : Propose la suppression des envois de documentation sous papier-cellophane. Fort potentiel de production énergétique en milieu agricole. Il faut développer des incitations.
3. Damien C : La ressource qu'est le sol est précieuse en milieu rural, or elle est mise à mal sur la planète (construction, érosion). On doit avoir plus d'attention sur l'entretien, la culture et la mise en valeur des sols.
4. Flavien R : Certaines préoccupations sont issues d'une hystérie collective sur la question écologique (mobilisation d'ONG qui agitent des peurs sans forcément les justifier par des preuves et éléments scientifiques vérifiés). La presse les relaie sans filtres ni contradiction. Exemple du glyphosate dont les propriétés ne sont pas promues. Nous manquons de progressivité dans les mesures de suppressions de certains produits supposés dangereux comme par exemple les pesticides. Les suppressions graduelles et l'expérimentation permettent de collecter des données avant de prendre une décision de suppression pure et simple à échéance longue.
Propositions : il faut que d'ici 10 à 15 ans, nos excréments ne soient plus déversés dans de l'eau potable des chasses d'eau. Le papier ne doit plus être blanchi.
5. Vasilica F : Transports : il y a besoin de transports en commun dans les petits villages pour les associations et collectifs divers. Permet de faciliter la vie en ruralité et lutter contre le tout-voiture.
6. Vasilica F : Agriculture à petite échelle doit être approfondie. Petits bouts de terre mis à disposition sont appréciables notamment pour les familles.
7. Gilles L : Proposition de réduire la TVA sur les produits bio, notamment français. Proposition de créer un étiquetage spécifique sur chaque produit fabriqué en France, montrant par exemple un pourcentage de production en France, voire même dans la région de vente du dit produit.
8. Flavien R : Proposition de créer au niveau national ou communautaire des « tickets locaux », semblables aux tickets restaurants, qui permettent d'augmenter le pouvoir d'achat et favoriser les productions locales. Tickets qui seraient utilisables que sur produits qui ont niveau de production dans l'espace considéré important. Permettrait aux ménages modestes de ne pas consommer que des produits, notamment denrées alimentaires, de basse qualité.
9. Thierry. Fusion Bayer/Monsanto une association qui tient la planète en otage. Armés de bataillons d'avocats aussi puissants que certains États, ils vendent leurs produits sans impunité. Les acteurs de ces filières auraient dû se révolter.
10. Valérie V : D'accord avec idée de progressivité sur la suppression des pesticides. Tendance au « tout ou rien » favorise les contournements des règles instituées.

Glyphosate : sont imposées des règles à l'échelle française, mais étant différentes à l'étranger, on peut se procurer les produits dans les pays voisins. Il faut les mêmes règles dans toute l'UE. C'est vrai pour bien d'autres substances qui ont trait à la santé. Les surtranspositions françaises de règles européennes entraînent des difficultés à atteindre les objectifs.

11. Jean-Pierre L : 80 molécules en France deviennent interdites en 2019. Toutes les productions rendues possibles grâce à ces molécules vont-elles entrer dans le marché français ? Ces interdictions unilatérales, dans un contexte de mondialisation des échanges, réduisent la compétitivité de notre agriculture.
12. Philippe P : Déçu par les orientations actuelles en matière d'automobile où on nous encourage à aller vers l'électrique aux dépens du fioul et du gasoil. Les constructeurs ont beaucoup investi en recherche et développement depuis 10 ans. Les derniers pots catalytiques retenant 95 % des particules fines émises par le diesel. L'électrique qui est promu n'est pas plus écologique (extraction des minerais utiles pour les batteries, production d'électricité), idem pour l'essence qui émet des gaz à effets de serre. Les orientations en la matière sont incohérentes.
13. Jean-Pierre L : Propose d'indiquer sur chaque production (produits manufacturés, denrées alimentaires, électroménager) leur bilan carbone. Revêt un effet incitatif à destination des consommateurs.
14. Henri N : Exemple des salaisons de Lacaune (porc importé de Belgique ou Pays-Bas, abattu à Lacaune) montre que l'étiquetage des origines des produits est perfectible puisque c'est le lieu de transformation qui est pris en compte. Seuls les « labels rouges » permettraient de localiser le lieu de production. Exemple : on a jamais su précisément d'où venaient des porcs espagnols vendus en France, hors label. Donne l'impression de « magouilles ».
15. Guy S : Un porc avec une patte cassée doit être envoyé à équarrissage car elle n'est plus profitable, fût-elle une belle bête. C'est improbable.

Thème 3 : la fiscalité et les dépenses publiques

1. Vasilica F : Proposition : diminuer le coût de la vie pendant les vacances scolaires, par une baisse de 30 % de la TVA par exemple, ce qui pourrait être un coup de pouce au pouvoir d'achat des familles, au bénéfice de toute l'économie nationale.
Je propose aussi de mettre en place les uniformes scolaires à l'école, indispensables pour diminuer l'écart entre les enfants qui portent des marques et ceux qui ne peuvent pas.
2. Jean-Louis P : Trop forte différence de dotations entre métropoles et petites collectivités.
3. Geneviève C : Un des maires présent peut-il expliquer la différence entre montants accordés aux petites et grandes communes qui semblent privilégiées ?
4. Olivier S : Anormal de raser des bâtiments publics qui ont 20/30 ans pour en reconstruire. Ce n'est pas écologique.
5. Joël M : Anormal que les hausses d'impôts nourrissent en premier lieu les niveaux de collectivités territoriales les plus éloignés des citoyens, que ça ne se fasse pas au profit des dotations des communes notamment.
6. Marie-Anne A : Les questions 5, 6 et 7 me déplaisent (sur les économies de dépenses publiques). Ça fait des années que les services publics disparaissent dans les campagnes. Est-ce du chantage en nous donnant à nous le choix des services publics à faire disparaître ?
7. Jean S : L'État doit réduire ses dépenses et son déficit. Il y a des économies à faire sur le fonctionnement de certains services publics.
8. Maryse F : Elle partage l'intervention de Marie-Anne A. Dans les territoires ruraux où ferment les services publics les uns après les autres, il y a un sentiment de déclassement. Nous sommes obligés de se déplacer et au-delà de la hausse du prix du carburant qui vient aug-

menter le coût des déplacements et impacter plus négativement encore notre quotidien, c'est surtout la question de l'incohérence de la situation au regard de la problématique écologique qui est posée.

Interrogation aussi sur la perception que les personnes qui conçoivent et mettent en place ces mesures ont des habitants des territoires ruraux en termes de contraintes inhérentes aux réalités socio-géographiques mais aussi d'aspirations, de besoins et de droits (accès aux services publics, à la culture, à la santé etc), droits de plus en plus sacrifiés au profit de la concentration et de la financiarisation

9. Flavien R : Beaucoup de taxes ont été créées ou ont été augmentées sans qu'on ne nous explique pour quoi financer. Il y a une accumulation de ras-le-bol sur la normativité imposée au mode de vie des habitants ruraux (chasse, anti-élevage...). Les citoyens, dont les « gilets jaunes » attendaient de la nouvelle majorité de changer les pratiques, ce qui n'a pas été fait et a suscité tant de colère. Dans le groupe parlementaire par exemple, les consignes de vote sont trop fortes, aucune voix ne dissone.
10. Gilles L : Proposition de développer la visioconférence pour les parlementaires afin de réduire les coûts de fonctionnement du Parlement et accroître les taux de participation. Si les élus sont sur le terrain, qu'ils votent à distance.

Thème 4 : organisation de l'État et des services publics

1. Vasilica F : Pour rapprocher le gouvernement de la population, proposition de mettre en place un gouvernement tournant dans toutes les régions, qui siégerait pendant quelques mois dans une capitale régionale, pour retisser le lien entre citoyens et gouvernants.
2. Joel M : La trésorerie d'Alban a fermé l'an dernier. Un meilleur service à Albi et par téléphone nous a été promis. Ce n'est pas le cas. Les délais sont longs, les rappels hasardeux, les interlocuteurs jamais les mêmes, les dossiers n'avancent pas. Le service public s'éloigne de nous : il n'est pas assez humain.
Idem pour les CNI : elles ne sont plus faites en mairie, il faut aller à celle de St Juéry pour les faire où les interlocuteurs ne sont pas spécialement formés aux procédures.
3. Henri F : Les compétences et grandes décisions locales reviennent désormais aux EPCI, alors que les citoyens n'élisent pas les Présidents d'intercommunalités. Les équipes intercommunales n'ont pas été désignées sur un programme, elles sont subies par les habitants. Je constate que dans toutes les intercommunalités il y a des tensions car les coéquipiers ne se sont pas choisis autour d'un programme intercommunal commun. Je suis pour des élections directes aux intercommunalités.
4. Damien C : Pour refonder l'organisation territoriale, il faut refonder de manière homogène l'organisation de la vie communale. Trop de déséquilibres entre petites et grandes intercommunalités : revenons aux bassins de vie. Priorité est de refonder la commune qui, depuis 200 ans qu'elle existe, a mal vieilli.
5. Elisabeth P : Question 4 : « quelle collectivité renforcer ? » La commune. Le citoyen a le plus de relations avec, c'est l'échelon le plus démocratique et accessible.
6. Philippe B : La question de l'organisation des services publics pose la question de leurs coûts et des économies à faire. Croyez-vous qu'il sera plus facile de faire des économies en allant plus loin dans la décentralisation, ou au contraire pensez-vous que c'est dans la déconcentration que nous y arriverons ?
7. Flavien R : Question 3 « trop d'échelons administratifs en France ? »: peut-être. Faut-il plus décentraliser ? Sans doutes. Il faut réécrire les périmètres des compétences à l'échelle du bassin de vie. Tous les redécoupages se font dans des géométries préfixées parfois incohé-

rents.

Proposition du tirage au sort pour les élus : pourquoi ne pas essayer.

Développer l'expérimentation des collectivités.

8. Élisabeth P : quelle est la différence entre la décentralisation et la déconcentration ?
9. Philippe B : Selon vous, devrait-on avoir demain la possibilité de mettre en place l'expérimentation ou la différenciation (= idée que l'on n'aurait pas les mêmes règles dans tous les territoires), notamment dans la ruralité quand les territoires le souhaitent ? Alors que nous sommes un pays à tradition uniforme, êtes vous plutôt satisfaits d'avoir partout en France les mêmes règles ?
10. Damien C : Il est vrai qu'aujourd'hui la majorité des réformes territoriales sont pensées pour la ville car la majorité de la population est urbaine. Nous ressentons un besoin pour les territoires ruraux de faire valoir leurs spécificités car ces réformes urbaines n'y fonctionnent pas.
Au-delà des adaptations territoriales, il n'y a pas un assez important pouvoir d'interprétation des fonctionnaires, contrairement à la culture administrative initiale. Ils sont plus contrôleurs de l'application de la règle dans leur sens strict, et n'ont plus un rôle d'accompagnement et d'interprétation.
Serait bien d'avoir moins de contrôles, plus d'application rationalisée. Il faut retrouver des échelons territoriaux de proximité, d'où la nécessité d'avoir une base communale adaptée.
11. Thierry : S'il y avait plus de latitude d'action dans les collectivités locales les plus proches du citoyen, d'autant plus qu'on ne peut pas tous vivre de la même façon, ceux-ci auraient plus tendance à s'investir. Quand tout est arbitré au niveau central, s'investir sur sa commune ne représente aucun intérêt.
12. Maire-Anne A : Existe-t-il une étude sur les économies d'échelle réalisées à l'occasion de la fusion des régions ? Il y aura-t-il un rapport pour savoir si les régions ont rempli cet objectif alors qu'on entend tout et son contraire ?
13. Vasilica F : Réponse à Joel M : il trouve que ses soucis avec les administrations à Albi ne sont pas si répétés que ça.
14. M. S : Les départements des Pyrénées ont tous voté en majorité contre la réintroduction de l'ours. Or ces votes n'ont pas été suivis. Cela coûte cher et suscite la colère locale de ne pas pouvoir décider pour son territoire.
15. Olivier S : Les réductions des dépenses publiques vont-elles surtout être faites sur le personnel ? Car il est important d'avoir des interlocuteurs physiques dans ses relations avec l'administration.
16. Pascal S : Pour faire les CNI, il faut aller à la mairie de Saint Juéry ou dans une autre mairie de commune importante. Dans les petites mairies on ne peut plus. D'ici, il faut faire 25km. Cela ne favorise pas la transition écologique...
17. Philippe P : La nouvelle organisation des trésoreries publiques (répondeur) est un fiasco. Dans les mairies, il y avait des compétences qui étaient bien pratiques mais n'y sont plus (CNI, cartes grises), désormais il faut faire 25km aller, 25km retour pour aller à St-Juéry faire sa CNI. Cela a d'ailleurs nécessité l'embauche de nouveaux fonctionnaires. Où sont les économies budgétaires là dedans ? Où est la lutte contre la pollution atmosphérique dans cette logique ?
Le poste de dépenses de l'État « santé » est très important mais la qualité du service est très dégradée : hôpital, médecins, infirmières, aides soignantes dans les EHPAD viennent à manquer.

Remerciements de Philippe FOLLIOU, député, pour la qualité et la tenue des débats.

Le Grand débat national n'appartient pas qu'aux élus et parlementaires : tout le monde est libre d'en organiser. Philippe FOLLIOT annonce avoir été désigné membre du comité de suivi du Grand débat national.